

## **AVIS FO**

**Avis 1 Évaluation d'école** : Le CSA FS du Finistère demande l'abandon des évaluations d'école.

Le CSA FS 29 considère que les évaluations d'école exposent les personnels à de multiples risques psycho-sociaux (surcharge de travail importante, pression des élus et des parents d'élèves sur le processus d'évaluation, insistance hiérarchique pour s'inscrire dans le dispositif, remise en cause de la liberté pédagogique et de l'intégrité professionnelle, conséquences sur le déroulement de carrière). Aucun texte réglementaire ne permet d'imposer les évaluations d'école.

**Avis 2 Avis Amiante FO** : Le CSA FS réuni le 28 septembre, demande à la directrice académique de prendre contact avec toutes les collectivités territoriales propriétaires de bâtiments scolaires dans le département, afin que l'information sur les bâtiments exposés au risque amiante soit communiquée aux personnels, et que les DTA soient mis à disposition de tous les agents.

**Avis 3 FO Pacte** : Considérant que le PACTE est un contrat de gré à gré avec l'IEN, le directeur ou le chef d'établissement, qui met les personnels à sa disposition et renforce son pouvoir, déroge aux obligations réglementaires de service et menace directement les statuts nationaux des personnels, les organisations syndicales exigent son retrait.